Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education nationale
Ministère de l'Education nationale
110, rue de Grenelle
75357 Paris

Montreuil, le 27 mars 2020

Objet : vos déclarations tenues au JT de 13h du vendredi 27 mars

Monsieur le ministre,

Vous avez déclaré aujourd'hui dans une interview télévisée, qu'étant donné les circonstances actuelles : *« nous revoyons les opérations d'ouvertures et de fermetures de classes »*, *« il n'y aura aucune fermeture de classe en milieu rural sans l'accord du maire »*. Vous avez également indiqué qu'il fallait *« reconsidérer l'équilibre ouvertures/fermetures en milieu urbain »*

La FNEC FP-FO prend acte de ces annonces. Pour notre fédération, elles doivent se concrétiser et se compléter par :

- Le report des CTSD et des CTA actuellement programmés dans les départements et les académies afin qu'ils aient lieu après la crise sanitaire ;
- Dans le 1er degré, l'annulation des fermetures de classes envisagées, l'ouverture de toutes les classes nécessaires, mais aussi la création de postes de remplaçants, d'enseignants spécialisés à hauteur des besoins et l'augmentation des quotités de décharge de direction ;
- L'annulation de toutes les suppressions de postes et redéploiements envisagés dans votre ministère, et des créations de postes en urgence d'enseignants, administratifs, PsyEN, CPE, personnels de direction, assistantes sociales, infirmières, médecins de l'Education nationale et personnels de laboratoire.

La FNEC FP-FO demande à vous rencontrer expressément sur cette question.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Clément POULLET
Secrétaire Général de la FNEC FP FO

Fédération Nationale De L'enseignement De La Culture Et De La Formation Professionnelle Force Ouvrière
6/8 Rue Gaston Lauriau, 93513, Montreuil Cedex
01 56 93 22 22 - fnecfp@fo-fnecfp.fr